

---

**RAPPORT DE CONSULTATION PUBLIQUE  
SUR LE PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER INTÉGRÉ  
OPÉRATIONNEL 2013-2015**

---

Présenté au  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
et à la  
Table de Gestion intégrée des ressources naturelles et du territoire de l'Estrie



Commission régionale  
sur les ressources naturelles  
et le territoire *Estrie*

**10 JUIN 2011**

## TABLE DES MATIÈRES

	<b>Pages</b>
1. INTRODUCTION .....	1
2. OBJECTIFS DE LA CONSULTATION .....	2
3. DESCRIPTIF DU DÉROULEMENT .....	2
3.1. Invitations et avis dans les médias .....	2
3.2. Accès aux documents du PAFI-O .....	3
3.3. Séance d'information publique .....	3
3.4. Modalités d'envoi des commentaires .....	3
4. SYNTHÈSE DES COMMENTAIRES ÉMIS .....	4
4.1. Commentaires émis lors de la séance d'information publique .....	4
4.2. Commentaires reçus par courriel .....	5
4.3. Commentaires émis lors de la consultation physique des documents du PAFI-O 2013-2015.....	5
Annexe 1. Invitation aux partenaires de la CRÉ de l'Estrie.....	6
Annexe 2. Avis public de la CRÉ de l'Estrie diffusé dans les quatre médias écrits .....	8
Annexe 3. Registre des participants à la séance d'information du 4 mai 2011 .....	9
Annexe 4. Ordre du jour de la séance d'information du 4 mai 2011 .....	10
Annexe 5. Registre de consultation.....	11

## 1. INTRODUCTION

En mars 2010, les députés de l'Assemblée nationale adoptaient la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier* (LADTF) (L.R.Q., chapitre A-18.1). Cette loi remplacera entièrement, le 1<sup>er</sup> avril 2013, l'actuelle *Loi sur les forêts*. Elle apporte des changements importants dans les rôles et responsabilités liés à la planification forestière, dont certains, pour des raisons stratégiques, sont déjà en fonction. La nouvelle loi exige notamment que les nouveaux plans d'aménagement forestier intégré (PAFI), opérationnels et tactiques, soient soumis à une consultation de la population et des parties intéressées. Cette consultation est organisée et menée par les organismes régionaux responsables de la mise en place des tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (GIRT), la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire en l'occurrence en Estrie.

La Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ), par l'entremise de sa CRRNT, et le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) ont donc invité la population à consulter le PAFI-O 2013-2015 de l'unité d'aménagement (UA) 051-51. Ce plan préparé par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune comporte principalement la localisation des secteurs potentiels d'intervention ainsi que le type de traitement prévu. Cette planification forestière est réalisée en collaboration avec la Table de GIRT à laquelle plusieurs intervenants régionaux siègent. La Table de GIRT collabore avec le MRNF à l'établissement de la stratégie d'aménagement forestier pour la période de 2013 à 2018 en élaborant des objectifs locaux d'aménagement forestier, en proposant différents scénarios d'opération forestière et en établissant des mesures d'harmonisation.

De façon exceptionnelle, la consultation du mois de mai 2011 a porté sur des chantiers où les mesures d'harmonisation, décidées à la Table de GIRT, ne sont pas finalisées. Les membres de ladite Table ont donc convenu, avec le MRNF, que la version finale du PAFI-O 2013-2015 devait donc être approuvée à la Table de GIRT, en prenant en compte les préoccupations déjà soulevées par ses membres et celles soulevées lors de la consultation du public. C'est pour cette même raison que le présent rapport de consultation ne propose aucune solution aux préoccupations soulevées durant la consultation du public : **ces propositions sont ainsi laissées à la discrétion de la Table de GIRT, lors de la poursuite de ses travaux sur le PAFI-O 2013-2015.**

Finalement, conformément à la LADTF, la ministre des Ressources naturelles et de la Faune a publié un manuel de consultation du public sur les PAFI et les plans spéciaux d'aménagement. Ce document encadre et définit les attentes du MRNF envers les CRÉ en ce qui concerne la tenue et le rapport de consultation sur les PAFI. La version définitive de ce manuel n'a pas encore été diffusée par le MRNF. Néanmoins, la CRRNT de l'Estrie a pu avoir accès à une version préliminaire afin d'organiser cette consultation publique et de rédiger le présent rapport. Tant le contenu du présent document que l'ensemble de l'approche de consultation furent adaptés au contexte estrien par la CRRNT, d'un commun accord avec le MRNF.

## 2. OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

La consultation du public sur les PAFI vise les objectifs suivants :

- favoriser une meilleure compréhension de la part de la population et des intervenants de la gestion de la forêt publique québécoise et, plus précisément, de la planification de l'aménagement forestier;
- répondre au désir de la population d'être informée et écoutée en plus de voir ses intérêts, ses valeurs et ses besoins pris en compte dans les décisions relatives à l'aménagement forestier;
- permettre à la population de s'exprimer sur les plans d'aménagement forestier proposés et à y intégrer, lorsque cela est possible, les intérêts, les valeurs et les besoins exprimés;
- concilier les intérêts diversifiés des nombreux utilisateurs des ressources et du territoire forestier;
- harmoniser l'aménagement forestier avec les valeurs et les besoins de la population;
- permettre à la ministre de prendre les meilleures décisions possibles, compte tenu des circonstances.

## 3. DESCRIPTIF DU DÉROULEMENT

Conformément à la LADTF, la période de consultation du public sur le PAFI-O 2013-2015, soit la période durant laquelle la population et les parties intéressées peuvent consulter le PAFI-O et émettre des commentaires, s'est échelonnée sur 25 jours consécutifs. Plus précisément, la consultation débuta le 2 mai 2011 pour se terminer le 26 du même mois (inclusivement). Les détails du déroulement de cette consultation sont décrits aux sections suivantes.

### 3.1. Invitations et avis dans les médias

Une lettre d'invitation a été transmise à l'ensemble des partenaires de la CRRNT de l'Estrie (Annexe 1). Aussi, un envoi fut également réalisé à l'ensemble des intervenants concernés par le territoire public ou y ayant des droits (organismes ciblés). Cet envoi incluait les membres de la Table de GIRT. L'Unité de gestion du MRNF en Estrie se chargea de l'envoi à l'ensemble des acériculteurs bénéficiant d'un bail d'exploitation acéricole en terres publiques dans la région. De plus, afin de favoriser la participation citoyenne, un avis public a été publié entre le 22 et le 28 avril 2011 dans *La Tribune*, principal média régional estrien, ainsi que *L'Écho de Frontenac* (MRC du Granit), le *Journal du Haut-Saint-François* (MRC du même nom) et *Les Actualités* (MRC des Sources), trois médias locaux de la région (Annexe 2).

### **3.2. Accès aux documents du PAFI-O**

Il fut convenu, entre la CRRNT de l'Estrie et la DGR du MRNF, que les documents du PAFI-O 2013-2015 seraient accessibles physiquement au bureau du MRNF, rue Belvédère à Sherbrooke et à celui de la MRC du Granit à Lac-Mégantic. Dans les deux cas, et comme il était mentionné dans l'avis publié dans les médias, la consultation des documents devait se faire sur rendez-vous seulement et pendant les heures normales de travail. Au total, une seule personne a consulté physiquement les documents du PAFI-O 2013-2015 durant la période légale de 25 jours (voir Annexe 5).

Un site Internet fut également mis en ligne et géré par la CRRNT de l'Estrie. Ce site était accessible via celui de la CRÉ de l'Estrie. Le lien était indiqué dans l'avis publié par les médias et dans l'envoi fait par courriel ou par courrier (voir Annexes 1 et 2). Ce site Internet obligeait quiconque voulant consulter les documents du PAFI, les cartes présentant les chantiers de travaux d'aménagement forestier, de devoir s'inscrire. Au total, six personnes ont consulté les documents du PAFI-O 2013-2018 par le biais du site Internet, durant la période de consultation de 25 jours (voir Annexe 5).

### **3.3. Séance d'information publique**

Une séance d'information publique a été organisée durant la période de consultation de 25 jours. Elle a eu lieu durant la soirée du 4 juin 2011, à la salle de l'OTJ de Lac-Mégantic. L'ordre du jour est présenté à l'Annexe 4. La soirée fut présidée par M. Jean-Claude Dumas, maire de Weedon, co-président de la CRRNT de l'Estrie et président de la Table de GIRT de l'Estrie. Il était accompagné de Pierre Giroux et de Frédéric B. Poulin du MRNF et de Dany Senay de la CRRNT de l'Estrie. Le personnel de la CRRNT et la chargée de communications de la CRÉ de l'Estrie ont été très impliqués dans l'organisation de cette soirée. La tenue de cette séance d'information était également inscrite dans l'avis publié par les médias et dans les différents envois ciblés réalisés (voir Annexes 1 et 2). Au total, 20 personnes ont participé à cette soirée (Annexe 3).

### **3.4. Modalités d'envoi des commentaires**

Les intervenants et les citoyens ont eu, au cours de la période de consultation, trois moyens de faire parvenir leurs commentaires sur le PAFI-O 2013-2015, à la CRRNT de l'Estrie :

- par le biais du site Internet de la CRRNT, mis sur pied expressément pour la présente consultation;
- par le biais d'un envoi courriel à la CRRNT;
- verbalement, lors de la séance d'information publique (sans identification formelle).

À la fin de la période de consultation, aucun commentaire n'a été reçu par le biais du site Internet mis ligne par la CRRNT. Un seul commentaire fut transmis par courriel. Finalement, certains commentaires furent émis lors de la séance d'information du 4 mai 2011. Ces derniers sont intégrés à la prochaine section du présent document.

#### **4. SYNTHÈSE DES COMMENTAIRES ÉMIS**

Cette section résume les préoccupations ou les commentaires reçus durant la période de consultation du public sur le PAFI-O 2013-2015. Il est à noter qu'aucun commentaire n'a été transmis par le biais du site Internet de la CRRNT de l'Estrie, développé à cette fin pour la présente consultation.

##### **4.1. Commentaires émis lors de la séance d'information publique**

Le registre des personnes présentes à cette soirée d'information est présenté à l'Annexe 3. Voici donc une synthèse des discussions ayant eu lieu durant cette soirée :

- Une préoccupation a été soulevée par rapport au calcul de possibilité forestière et les attributions forestières concédées aux futurs détenteurs de garanties d'approvisionnement forestier. L'intervenant est préoccupé du fait que des superficies accessibles sur les cartes officielles se révèlent inaccessibles sur le terrain. Cette situation devrait, selon lui, faire l'objet de certaines validations, notamment afin de ne pas nuire indûment à l'industrie forestière.
- Une préoccupation fut soulevée concernant l'impact que pourraient avoir certaines interventions sur les paysages et les points de vue visibles en provenance des sentiers pédestres du réseau des Sentiers frontaliers.
- Plusieurs préoccupations furent soulevées par rapport à la protection des balises et des repères du réseau des Sentiers frontaliers. Il est souhaité que des efforts soient faits, lors des travaux de martelage et de récolte forestière, afin que ces éléments soient maintenus. Des représentants de l'organisme proposent d'ailleurs d'aller sur le terrain afin de collaborer aux mesures de protection des repères et des balises des sentiers pédestres. Cette discussion soulève une préoccupation pour ce qui est de l'approche utilisée par les Sentiers frontaliers, à savoir des planches peinturées et clouées sur des arbres. Il est proposé de trouver une nouvelle manière de procéder, car cette méthode occasionne des blessures aux arbres et des bris aux équipements de transformation de ces bois.
- Finalement, certains intervenants ont abordé la renommée du réseau des Sentiers frontaliers. À cet effet, certaines personnes présentes ont mentionné que ce réseau devrait faire l'objet de mesures d'encadrement ou de protection particulière, efficaces et suffisantes, sans spécifier lesquelles.

#### **4.2. Commentaires reçus par courriel**

Un seul courriel de commentaires fut transmis sur le PAFI-O 2013-2015 durant la période de consultation de 25 jours. Il semble que l'expéditeur ait choisi ce véhicule pour acheminer ses commentaires suite à des difficultés avec le site Internet de la CRRNT. Monsieur Nil Longpré, commissaire touristique au CLD du Granit, a fait mention des préoccupations des gestionnaires de sentiers pédestres en regard des dommages collatéraux des opérations forestières sur leurs réseaux.

D'une part, il a soulevé la menace sur la pérennité des sentiers existants, occasionnée par le manque de ressources des organismes responsables. D'autre part, il a établi un lien entre ce manque de ressources et les dommages causés aux réseaux de sentiers pédestres lors des opérations de récolte à proximité (ornières et débris ligneux dans les sentiers).

C'est pourquoi il souhaite fortement que les travaux d'aménagement forestier prennent en compte les sentiers existants en prévoyant des mesures d'harmonisation afin d'éviter des dommages auxdits sentiers, souvent à la charge des organismes gestionnaires qui vivent déjà une situation financière précaire.

Par ailleurs, les commentaires de M. Longpré portaient également sur la planification à long terme de l'utilisation du sol dans les terres publiques. En ce sens, de nouveaux usages, tels que le développement acéricole, s'implantent souvent dans des secteurs déjà utilisés par des réseaux de sentiers pédestres et occasionnent ainsi des inconvénients aux infrastructures récréatives. Il est donc souhaité que l'utilisation du sol en terres publiques fasse l'objet d'une réelle planification à long terme. En terminant, M. Longpré a abordé la question des tarifs et des loyers concernant l'usage du territoire public (sentiers pédestres, camping, etc.) qui, avec l'augmentation des dernières années, pourrait avoir un impact important sur les modèles d'affaires des organismes gestionnaires en terres publiques.

#### **4.3. Commentaires émis lors de la consultation physique des documents du PAFI-O 2013-2015**

Comme il est décrit à l'Annexe 5, une seule personne s'est rendue physiquement aux endroits prévus, durant la période de consultation du 2 au 26 mai 2011, afin de consulter les documents du PAFI-O 2013-2015. Cette rencontre a eu lieu au bureau du MRNF à Sherbrooke. La personne était intéressée au potentiel acéricole en terres publiques, afin d'y agrandir son exploitation acéricole, située dans des terres privées adjacentes aux propriétés publiques.

## Annexe 1. Invitation aux partenaires de la CRÉ de l'Estrie



### COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**La CRÉ de l'Estrie invite la population et les organismes à une séance d'information sur le plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFI-O) de l'unité d'aménagement 051-51.**

**Sherbrooke, le 2 mai 2011** – La Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie, en collaboration avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), invite la population de l'Estrie et les intervenants concernés par la forêt publique à participer à une séance d'information dans le cadre d'une consultation publique sur le plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFI-O), élément du nouveau régime forestier. Le PAFI-O comporte principalement les secteurs d'intervention potentiels sur territoire public.

En effet, la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*, adoptée en mars 2010, implante un nouveau régime forestier qui marque un pas déterminant en ce sens et il s'avère essentiel de connaître l'opinion de la population sur le PAFI-O.

La période de consultation se tiendra du 2 au 26 mai 2011. La population et l'ensemble des intervenants concernés sont invités à participer à la séance d'information au cours de laquelle les représentants du MRNF exposeront les principaux éléments du PAFI-O, tandis que les représentants de la CRÉ de l'Estrie recevront les commentaires et les préoccupations.

Date : **Mercredi 4 mai 2011**  
Heure : **19 h à 22 h**  
Lieu : **Salle de l'OTJ de Lac-Mégantic**  
**3293, rue Victoria à Lac-Mégantic**

La documentation et l'information relatives à cette séance d'information, ainsi que le plan d'aménagement forestier intégré opérationnel de l'unité d'aménagement sont disponibles à l'adresse suivante : [creestrie.qc.ca/crrnt\\_publications\\_memoires](http://creestrie.qc.ca/crrnt_publications_memoires). Les documents peuvent également être consultés au bureau du MRNF de Sherbrooke et au bureau de la MRC du Granit de Lac-Mégantic.

À la suite de la consultation publique se terminant le 26 mai, le personnel de la CRÉ de l'Estrie produira un rapport qui sera déposé au MRNF et à la Table de Gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT). Ce rapport sera accessible sur le site Internet de la CRÉ en juin 2011. De plus, à la lumière des commentaires reçus, le MRNF et la TGIRT s'assureront de prendre en compte les préoccupations émises.

### **À propos de la CRÉ de l'Estrie**

La CRÉ de l'Estrie agit à titre d'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de planification et de développement régional. C'est dans le respect des valeurs de la région de l'Estrie et en concertation avec ses partenaires que la CRÉ voit à promouvoir et à stimuler le développement économique, social, culturel et communautaire de la région et s'engage à offrir un encadrement propice à l'établissement des personnes, de leurs milieux et de leurs collectivités.

- 30 -

Source : Marie-Hélène Wolfe – Directrice générale  
Conférence régionale des élus de l'Estrie  
819 563-1911

Information : Judith Lavallée – Chargée de communications  
Conférence régionale des élus de l'Estrie  
819 563-1911, poste 229

819 578-5459 (cellulaire)  
[jl@creestrie.qc.ca](mailto:jl@creestrie.qc.ca)


## Annexe 2. Avis public de la CRÉ de l'Estrie diffusé dans les quatre médias écrits

### CONSULTATION PUBLIQUE

#### Présentation du plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFI-O) de l'unité d'aménagement 051-51 pour la période 2013-2018

**La gestion des forêts publiques de la région de l'Estrie  
VOTRE OPINION COMPTE!**

La Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie, par l'entremise de sa Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire de l'Estrie (CRRNT) et le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), invite la population à consulter le plan d'aménagement forestier intégré opérationnel pour le territoire public de l'Estrie. Ce plan est préparé par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Il comporte principalement les secteurs d'intervention potentiels. La réalisation de ces travaux est prévue durant la période 2013-2014.



Région administrative de l'Estrie

Unité d'aménagement  
UA 05151

La population et l'ensemble des intervenants concernés sont invités à émettre leurs préoccupations sur le PAFI-O.

La période de consultation se tiendra du 2 au 26 mai 2011. Une séance d'information aura lieu :

**Date : Mercredi 4 mai 2011**  
**Heure : 19 heures**  
**Lieu : Salle de l'OTJ de Lac-Mégantic**  
**3293, rue Victoria à Lac-Mégantic**

Le plan d'aménagement forestier intégré opérationnel de l'unité d'aménagement sera disponible dès le 2 mai au :

[www.creestrie.qc.ca/crrnt\\_publications\\_memoires.html](http://www.creestrie.qc.ca/crrnt_publications_memoires.html).

Il sera également possible de consulter le plan d'aménagement :


- Au bureau du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) :  
Adresse : 200, rue Belvédère Nord, bureau 1.05 à Sherbrooke  
Heure : Du lundi au vendredi (sauf les jours fériés)  
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30  
**Sur rendez-vous seulement (819 820-3190)**, le personnel sera disponible pour présenter et expliquer les divers éléments du plan.
- Au bureau de la MRC du Granit à Lac-Mégantic :  
Adresse : 5900, rue Frontenac à Lac-Mégantic  
Heure : Du lundi au vendredi (sauf les jours fériés)  
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30  
**Sur rendez-vous seulement (819 583-0181)**, le personnel sera disponible pour présenter et expliquer les divers éléments du plan.

Vous pouvez transmettre des commentaires en ligne au plus tard le 26 mai 2011 à l'adresse suivante :


[www.creestrie.qc.ca/crrnt\\_publications\\_memoires.html](http://www.creestrie.qc.ca/crrnt_publications_memoires.html)

Pour vous inscrire ou pour obtenir de l'information supplémentaire, veuillez communiquer avec M. Jean-Louis Blanchette, coordonnateur de la CRRNT au 819 563-1911, poste 231 ou par courriel à

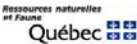
[crrnt@creestrie.qc.ca](mailto:crrnt@creestrie.qc.ca)



Conférence régionale  
des élus de l'Estrie



Commission régionale  
sur les ressources naturelles  
et le territoire  
de l'Estrie



Ressources naturelles  
et Faune  
Québec

**Annexe 3. Registre des participants à la séance d'information du 4 mai 2011**

Nom	Prénom	Organisme
Beaubien	Marc	Groupement forestier et agricole des Appalaches
Blanchette	Jean-Louis	CRRNT de l'Estrie
Champagne	Bernard	Sentiers frontaliers
Destrijker	Félix	Saint-Laurent Énergie
Dumas	Jean-Claude	CRRNT de l'Estrie
Gingras	Denis	Domtar
Giroux	Pierre	MRNF
Gosselin	Claude	Sentiers frontaliers
Grenier	Roch	Billots Sélect Mégantic
Grenier	Guillaume	Billots Sélect Mégantic
Jolin	Pierrot	Acériculteur
Lacasse	Mario	ZEC Louise-Gosford
Maron	Gilles	Acériculteur
Moisan	Francine	Groupement forestier Beauce-Sud
Paradis	Robert	Sentiers frontaliers
Philippon	René	Acériculteur
Poulin	Frédéric B.	MRNF
Roy	Jean-Guy	Masonite
Senay	Dany	CRRNT de l'Estrie
Zalac	Abigail	Billots Sélect Mégantic

**Annexe 4. Ordre du jour de la séance d'information du 4 mai 2011**

<b>Séance d'information sur le Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFI-O) de l'unité d'aménagement 051-51</b>	
Mercredi 4 mai 2011 à 19 h Salle de l'OTJ de Lac-Mégantic, 3293, rue Victoria à Lac-Mégantic	
<b>18 h 30</b>	<b>Accueil des participants</b>
<b>19 h</b>	<b>Mot de bienvenue</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• M. Jean-Claude Dumas, président de la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT)</li></ul>
<b>19 h 5</b>	<b>Mise en contexte et objectifs de la séance</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• M. Dany Senay, chargé de projet à la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT)</li></ul>
<b>19 h 15</b>	<b>Présentation du Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFI-O) et période d'échanges</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• MM. Frédéric B. Poulin et Pierre Giroux, représentants du ministère des Ressources naturelles et de la Faune</li></ul>
<b>21 h</b>	<b>Prochaines étapes</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• M. Frédéric B. Poulin, représentant du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) et M. Dany Senay, chargé de projet à la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT)</li></ul>
<b>21 h 5</b>	<b>Clôture de la rencontre</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• M. Jean-Claude Dumas, président de la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT)</li></ul>

### Annexe 5. Registre de consultation

Registre des personnes ayant consulté virtuellement (en ligne, dans le site de la CRRNT de l'Estrie)  
et physiquement les documents du PAFI-O 2013-2015

nom	prénom	organisme	lieu de consultation	description	communication	présent à la séance d'information
Lajeunesse	Martin	SPBE	Internet	Autre	Avis public	non
Longpré	Nil	CLD MRC Granit	Internet	Récrétourisme (activité, club, association)	Avis public	non
Beaubien	Marc	AFA des Appalaches inc..	Internet	Autre	Avis public	oui
Gaudreau	Jean-Philippe	CIFQ	Internet	Industriel forestier	Internet	non
Nadeau	Benoit	individu	Internet	Acériculteur	Avis public	non
Matte	Jérôme	Individu	Internet	Récrétourisme (activité, club, association)	Internet	non
Blais	François	individu	MRNF Sherbrooke	Acériculteur	Internet	non